



AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

En application de l'article R121-19 du code de l'environnement

Projet de Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR) de Centre-Val de Loire

1. Objet de la concertation préalable du public

Dans le contexte de développement rapide des énergies renouvelables, le Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR) vise à définir au niveau régional les ouvrages électriques à créer ou à renforcer pour accueillir les sources de production d'énergies renouvelables.

La société RTE, Réseau de transport d'électricité, dont le siège est situé Immeuble Window - 7C Place du Dôme - à Paris La Défense (92800), a en charge, en sa qualité de gestionnaire du réseau public de transport, l'élaboration, la révision et l'adoption du Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR) de Centre-Val de Loire.

Ce S3REnR élaboré en 2013, doit désormais faire l'objet d'une révision afin de s'adapter à l'évolution des capacités de production du territoire. Cette révision fait l'objet d'une concertation préalable à l'initiative de RTE en application du 3°) de l'article L. 121-15-1 et de l'article L. 121-17 I du code de l'environnement, sans recourir aux modalités de concertation sous l'égide d'un garant prévues par l'article L. 121-16-1 du même code.

2. Durée de la concertation préalable du public

Du 15 octobre au 15 décembre 2021

3. Modalités de la concertation préalable du public

Le projet de Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR) de Centre Val de Loire et un document présentant un aperçu des incidences potentielles sur l'environnement seront disponibles, pendant la durée susvisée, sur le site internet : <https://www.raccordement-enr-centre-val-de-loire.fr>

Le public pourra déposer ses observations et soumettre ses propositions :

- par voie électronique directement sur le site internet visé ci-dessus
- par voie postale à l'adresse suivante :
Concertation S3REnR Centre-Val de Loire
RTE – Service Concertation Environnement Tiers
6, rue Képler
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

en vue de leur publication sur le site internet.

A l'issue de cette concertation, RTE en établira un bilan qu'il rendra public sur le site internet mis en place pour recueillir les contributions du public.